



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Diffusion Nationale LSU**



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LIVRET SCOLAIRE UNIQUE DU CP À LA 3<sup>e</sup>

Classe Virtuelle 23.4.0.0

# Bonnes pratiques à partager aux utilisateurs

## Paramétrage des périodes

Ce paramétrage est **indispensable**, il doit être effectué **en début d'année scolaire**. En effet, la définition des périodes pédagogiques est nécessaire pour pouvoir saisir ou importer les bilans périodiques dans LSU.

## Paramétrage par classe (source de données + type de positionnement)

Il doit être effectué **au plus tôt** et il convient **d'éviter le changement de paramétrage par classe en cours d'année** (risques de pertes de données).

### Risques encourus en cas de :

- Modification du type de positionnement : **suppression de tous les positionnements/niveaux atteints.**
- Modification de la source de données (saisie ou import) :
  - Les bilans verrouillés **ne sont plus modifiables.**
  - Les bilans non verrouillés : **les bilans et toutes les saisies (individuelles et collectives) sont supprimés.**  
Les éléments de programme saisis en classe entière ne seront pas récupérables l'année prochaine.

# Bonnes pratiques à partager aux utilisateurs

## Le transfert inter-académique

Lorsqu'un élève change d'académie, le directeur/chef d'établissement de l'établissement d'accueil doit effectuer le transfert inter-académique dans LSU afin de récupérer son livret scolaire. Ce transfert est possible l'année d'arrivée de l'élève, mais également les années suivantes.

## La récupération des éléments de programme

La récupération des éléments de programme de l'année précédente s'effectue **pour l'année entière** et non période par période. **Cette récupération est à effectuer en début d'année**. En effet, la récupération des éléments de programme n'est plus disponible pour une classe dès qu'un bilan périodique est verrouillé dans la classe.

## Bilans des années précédentes

Les bilans des années précédentes ne peuvent pas être importés ni saisis.

La modification d'un bilan d'une année antérieure reste possible sous condition de l'autorisation écrite du DASEN pour le 1<sup>er</sup> degré ou du chef d'établissement pour le 2<sup>d</sup> degré (*Article 6 de l'arrêté du 24 octobre 2017*). Cette autorisation doit comporter le détail des éléments à modifier et être jointe au SESAM.

# Bonnes pratiques à partager aux utilisateurs

## Règles de visibilité des bilans périodiques dans l'application LSU

Cycle	<b>2</b>		
Classe	CP	CE1	CE2
Visibilité des bilans	CP	CP, CE1	CP, CE1, CE2
Cycle	<b>3</b>		
Classe	CM1	CM2	6 <sup>e</sup>
Visibilité des bilans	CP, CE1, CE2, CM1	CM1, CM2	CM1, CM2, 6 <sup>e</sup>
Cycle	<b>4</b>		
Classe	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Visibilité des bilans	CM1, CM2, 6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup>

Les attestations et les bilans de fin de cycle sont toujours visibles.

Sur le service en ligne, la règle de visibilité est différente: **les responsables ont accès à l'intégralité du livret scolaire** de leur enfant tant que le compte EduConnect est actif.

## Le service en ligne LSU

Afin de permettre aux parents d'accéder au contenu intégral (**1D et 2D**) du livret scolaire (bilans périodiques, bilans de fin de cycle et attestations) de leur(s) enfant(s) dans le service en ligne LSU, il convient de :

- ouvrir le service en ligne au 2D
- réaliser dans le LSU, les saisies et les imports et, si besoin, le transfert inter-académique.

# Bonnes pratiques à partager aux utilisateurs

## La recherche par nom/prénom d'un élève



Livret Scolaire Unique

Accueil Livret - Bilans périodiques - Bilans de fin de cycle - Attestations - Indicateurs - Échanges de données - Paramétrage - Démo

Consultation et recherche de livrets scolaires

Élève\*

Dupond

RECHERCHE AVANCÉE

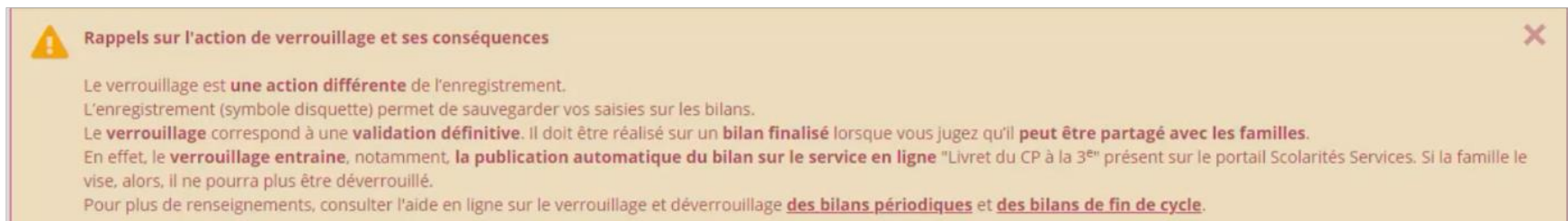
Aucun élève trouvé pour cette recherche.  
Il est possible d'élargir la recherche en utilisant la recherche par filtre avancé.

Rappel : un élève sans bilan et/ou sans attestation pour l'année en cours dans cet établissement ne peut être affiché.



Un élève **sans bilan et/ou attestation**  
**pour l'année en cours**  
dans cet établissement **ne peut être affiché.**

## Consulter le contenu de la page d'accueil (exemple des rappels sur l'action de verrouillage et ses conséquences)



**Rappels sur l'action de verrouillage et ses conséquences**

Le verrouillage est **une action différente** de l'enregistrement.  
L'enregistrement (symbole disquette) permet de sauvegarder vos saisies sur les bilans.  
Le **verrouillage** correspond à une **validation définitive**. Il doit être réalisé sur un **bilan finalisé** lorsque vous jugez qu'il **peut être partagé avec les familles**.  
En effet, le **verrouillage entraîne**, notamment, la **publication automatique du bilan sur le service en ligne** "Livret du CP à la 3<sup>e</sup>" présent sur le portail Scolarités Services. Si la famille le vise, alors, il ne pourra plus être déverrouillé.  
Pour plus de renseignements, consulter l'aide en ligne sur le verrouillage et déverrouillage [des bilans périodiques](#) et [des bilans de fin de cycle](#).

# Correctifs

- Au 1D, lorsqu'un enseignant référent modifie le bilan d'un élève, son nom est directement ajouté à la liste des enseignants référents. Il n'est plus nécessaire de rafraîchir la page pour le visualiser.
- Les enseignants qui n'interviennent que sur des groupes, peuvent désormais accéder aux attestations et aux certifications PIX des élèves du groupe.
- Les enseignants du 1D peuvent de nouveau visualiser et modifier les bilans de fin de cycle créés par un autre enseignant (SESAM 0439473).
- Le verrouillage du dernier bilan périodique de CM2 ou de 6<sup>e</sup> est de nouveau possible si **seule l'appréciation collective pour les compétences numériques a été renseignée** (SESAM 0440661).